

Agence des aires marines protégées

Intitulé du stage : **Indentification et caractérisation de la fonctionnalité des écosystèmes dans le parc naturel marin du golfe du Lion**

Niveau d'études : Bac + 5
Formation : Environnement Marin
Résidence administrative : Port-Vendres
Durée du stage : environ 6 mois
Position administrative : Indemnisation mensuelle

Contexte

Le Parc naturel marin du golfe du Lion a été créé par le décret n° 2011-126 du 11 octobre 2011. L'Agence des aires marines protégées, établissement public créé par le décret du 16 octobre 2006, met à disposition les moyens nécessaires au fonctionnement du Parc naturel marin du golfe du Lion.

Situé au large des côtes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, ce parc qui a fait l'objet de trois ans de concertation et d'une enquête publique en 2010 couvre 4019 km² d'espace marin pour environ 100 km de côtes. Avec plus de 1200 espèces animales -corail rouge, mérrou brun, grand dauphin, sar...- et environ 500 espèces végétales, il abrite une biodiversité et des paysages sous-marins remarquables. Sa création repose sur trois objectifs : connaître le milieu marin, le protéger et aider les activités maritimes professionnelles (pêche, plongée...) et de loisirs (plaisance, pêche...) à se développer durablement.

L'approche écosystémique est devenue une composante essentielle des politiques sectorielles et environnementales. Sa mise en œuvre requiert une compréhension du fonctionnement des écosystèmes qui permettent de concevoir des actions de gestion à long terme et d'en appréhender les conséquences (analyse de risque) sur la biodiversité.

Description de l'activité

Les écosystèmes ont de nombreuses fonctions, certains sont des nourriceries, des frayères, des nurseries, d'autres jouent un rôle dans la lutte contre l'érosion, sont des supports de biodiversité, ou améliorent la qualité de l'eau. La définition et le maintien des fonctionnalités de chaque écosystème sont essentiels. Il est donc primordial d'améliorer la connaissance sur leurs fonctionnalités ainsi que sur leur répartition. Il est indispensable de chercher, lorsque l'on crée une aire marine protégée, à bien définir quelles sont les fonctionnalités des écosystèmes que l'on protège et d'évaluer si ces fonctionnalités sont bien maintenues par les mesures de gestion mises en place.

L'objectif du stage est de faire un état des lieux des connaissances sur la fonctionnalité des écosystèmes méditerranéens présents dans le parc naturel marin du golfe du Lion.

Le ou la stagiaire devra réaliser une synthèse bibliographique sur les fonctionnalités des écosystèmes mais aussi sur les habitats essentiels des espèces patrimoniales ou d'intérêt halieutique présents dans le parc.

Le ou la stagiaire devra identifier et caractériser les différentes zones fonctionnelles au sein du parc.

Pour cela, le ou la stagiaire devra collecter l'ensemble des données auprès des structures telles que la Réserve naturelle nationale de Cerbère-Banyuls, le laboratoire Arago, l'université de Perpignan, l'Agence des aires marines protégées, l'IFREMER... Afin de mener à bien cette étude, il ou elle devra tenir compte du protocole utilisé dans le projet d'étude des zones fonctionnelle d'intérêt halieutique qui devrait voir le jour d'ici peu et devra se rapprocher de la chargée de mission pêche et usages maritimes du siège de l'Agence des aires marines protégées.

En relation avec les chargés de mission activités maritimes et pêche du parc, le ou la stagiaire devra faire ressortir les principaux enjeux de chacune des zones et proposer des scénarios de gestion.

Le stagiaire sera en relation avec le pôle géomatique, plus particulièrement avec la géomaticienne de l'antenne Méditerranée, afin de travailler sur l'intégration des données localisées au Système d'Information Géographique de l'Agence, en vue d'une utilisation de l'outil web de cartographie dynamique pour la production cartographique. Il n'est pas prévu à ce jour la mise à disposition de logiciel SIG au stagiaire.

Conditions d'exercice du stage

Le stage sera effectué à Port-Vendres dans les locaux du parc naturel marin du golfe du Lion. Des déplacements sont à prévoir sur tout le littoral bordant le parc ainsi qu'à l'antenne de l'Agence des aires marines protégées en Méditerranée.

Profil et Qualités requises

Le ou la candidat(e) devra :

- posséder de bonnes connaissances générales en écologie, en biologie marine et en biologie de la conservation ;
- posséder de bonnes connaissances des écosystèmes Méditerranéens ;
- avoir des capacités de synthèse et de rédaction ;
- être organisé(e) et autonome dans son travail ;
- avoir des connaissances en SIG
- être rigoureux, avoir un esprit d'analyse.

Candidatures

Date limite des candidatures : 12/03/2012

Prise de poste : début avril 2012

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par courrier électronique à Bruno Ferrari, Chargé de mission patrimoine naturel au parc naturel marin du golfe du Lion, bruno.ferrari@aires-marines.fr, 04 68 68 40 23 – 06 77 24 28 17.

